

# NOTE D'ANALYSE

## DIALOGUER AVEC LES GROUPES « DJIHADISTES », UNE OPTION DE SURVIE POUR LES POPULATIONS

Juillet 2023

### À propos du rapport

Le présent rapport est le fruit d'une recherche participative que l'Observatoire a initiée dans le cadre du projet d'« Appui à la réduction de la violence dans le Liptako-Gourma à travers la gestion politique de la crise sécuritaire ». Ce projet est soutenu par le Programme Régional Sahel Paix et Stabilisation du Danemark (PSP II) visant à contribuer à la recherche de stabilité dans la région du Sahel.

L'analyse s'appuie sur une approche multidimensionnelle et repose sur des entretiens semi-structurés avec des membres et responsables des communautés (autorités coutumières et religieuses, femmes, jeunes, acteurs éducatifs, sages, acteurs politiques), menés entre janvier et mars 2022, dans les régions de Ségou, Mopti, Douentza, et Bandiagara. Des entretiens ont été menés à Mopti et à Ségou avec des représentants de communautés de ces différentes localités, des membres des groupes d'auto-défense ainsi que des autorités traditionnelles et religieuses des localités à l'étude.

Cette phase de recherche a été précédée par la tenue d'abord par l'organisation d'un atelier technique sur la problématique du dialogue avec les groupes armés, organisé, à Bamako les 08 et 09 septembre 2021. L'atelier a réuni près d'une centaine de participants aux profils divers. Enfin, l'analyse repose également sur les résultats d'un groupe de réflexion animé pendant une semaine par des chercheurs, responsables politiques, acteurs religieux, médiateurs et ex-médiateurs impliqués dans la résolution des conflits au centre du Mali.

Ce rapport tente principalement de répondre aux questions suivantes : à quel point les groupes extrémistes violents ont-ils influencé les pratiques et l'état d'esprit des populations dans les localités à l'étude ? Quelle est l'ampleur des processus locaux de dialogue engagés dans le centre du Mali ? Comment se caractérise l'évolution des dynamiques de paix négociée ?

Le rapport est structuré en cinq sections : I. Un aperçu analytique du contexte sécuritaire ; II. Les dynamiques importantes qui sous-tendent la signature de certains accords locaux ; III. L'analyse des limites des négociations locales dans le Centre du Mali ; IV. Les implications dans la prise en compte des dynamiques actuelles ; et V. quelques recommandations.





# TABLE DES MATIÈRES

A propos du rapport

Points Clés

04

Recommandations

05

Introduction

06

Limites d'analyse

08

Aperçu analytique du contexte sécuritaire

08

Graphique N°1 : évolution des incidents sécuritaires depuis 2012

09

Graphique N° 2 : nombre des victimes de l'insécurité depuis 2012

10

Les dynamiques importantes qui sous-tendent la signature de certains accords locaux

11

Tableau : Aperçu des accords locaux de paix dans les régions de Ségou et de Mopti

13

Les limites d'une paix négociée au niveau local

19

Ce qui importe dans les dynamiques actuelles

22

## Points Clés

1. Malgré les nombreuses options explorées pour trouver une issue au conflit perdure depuis plus d'une décennie, le Mali reste confronté à des conflits locaux aux racines structurelles profondes. L'insécurité qui se propage dans le pays sur fond d'émergence de milices, de l'activisme des groupes extrémistes et les activités de réseaux criminels, peine à être endiguée. Cette situation a suscité la lassitude de nombreuses personnes face à l'appui des partenaires extérieurs qui sont décriés.
2. Vulnérable en raison de son extrême pauvreté (en 2021, le pays était à la 186e place sur 191 en termes d'indices de développement humain, IDH, de l'ONU), le pays abrite une multitude de foyers d'instabilité avec des dynamiques de violences disparates (politiques, sociohistoriques). Dans ce contexte de conflit où divers groupes armés et milices d'autodéfense sont devenus des acteurs qui monopolisent la violence dans des territoires sur lesquels l'État a peu d'emprise, les populations semblent avoir trouvé, à travers certains accords locaux, des moyens permettant de mettre en place une coexistence pacifique avec ces groupes armés.
3. Certains accords locaux conclus entre des communautés et les groupes armés permettent seulement de gérer la conjoncture, l'immédiat. Ils ont demandé aux populations, par exemple, de ne pas interférer dans le conflit, une manière de les isoler, et d'obtenir la rupture de celles-ci avec les groupes d'autodéfense, des représentants du gouvernement et des forces de sécurité censées protéger les civils. En parallèle de ces accords locaux, les groupes armés belligérants au conflit ont commencé à envisager la possibilité d'un dialogue élargi. Chaque camp a sa propre vision de ce que ces discussions pourraient lui apporter.
4. L'intérêt pour le dialogue dans les réponses envisagées à l'insécurité n'est pas uniquement le résultat de la dégradation continue de la situation sécuritaire. Il découle également de la prise de conscience politique du caractère endogène du conflit. Tandis que certains combattants des groupes extrémistes ont durant les premières années du conflit été originaires de pays voisins (Algérie, Mauritanie), l'immense majorité de ces combattants sont aujourd'hui Maliens. Cette tendance est un argument supplémentaire dans le discours des partisans du dialogue que ce soit au Mali, au Burkina Faso ou au Niger. Il ne s'agit pas d'établir des discussions avec des étrangers mais plutôt d'échanger avec des concitoyens défendant des positions radicales. Il semble également que cette conception soit partagée par certains partenaires du Mali même si peu évoquent la question ouvertement en public.
5. Dans le centre du pays, une multitude de dialogues menés avec des finalités opérationnelles immédiates ont notamment permis d'aboutir à des résultats localisés allant dans le sens d'une paix pragmatique, tels que la levée d'embargos sur certaines localités, la sécurisation de l'accès humanitaire, le désamorçage de conflits liés à la gestion des ressources locales, voire la conclusion de cessez-le-feu micro localisés.
6. La démarche du dialogue local, encore embryonnaire et localisée au Mali comme au Burkina Faso, est au Niger assumée et revendiquée par l'État central. Niamey a décidé d'agir avec les autorités traditionnelles et religieuses, avant de décider d'ouvrir des canaux de dialogue à travers des leaders communautaires. Prenant acte des limites de cette approche et sur la base de l'expérience de Diffa, le gouvernement nigérien a finalement décidé d'ouvrir des canaux de dialogue à travers notamment les leaders communautaires. L'objectif est, d'une part, de permettre aux autorités de mieux comprendre les motivations des individus ayant rejoint ce groupe et, d'autre part, de faire passer des messages sur les possibilités de désengagement.

<sup>1</sup> IDH, de l'ONU <https://www.undp.org/fr/morocco/publications/rapport-sur-le-developpement-humain-2021-22>

# Recommandations

- 1. Poser des bases initiales mais essentielles, qui prennent en compte les réalités locales, pour une résolution durable.** Il ressort de l'analyse que les actions de « contre-terrorisme » au Mali – et plus largement dans la région du Sahel – requièrent, en plus des efforts déployés pour le court terme, de s'attaquer aux facteurs structurels qui la sous-tendent. Cela ne pourrait se faire qu'à travers une amélioration de la gouvernance dans le pays, l'adoption d'une vision holistique de sortie de crise, qui, loin de pouvoir régler les conséquences des problèmes, pourra certainement en réduire les impacts dans l'immédiat et poser les bases d'une résolution durable.
- 2. La religion étant un pilier de la résilience des communautés, les chefs religieux doivent jouer leur partition.** Le levier traditionnel et religieux est souvent présenté par les Maliens comme un filet de cohésion sociale. Cependant, l'approche par le pardon et la propagation de messages de paix ont contribué à dénaturer la dimension de régulation initiale exercée par l'islam, dont le cœur de l'approche demeure la recherche de la vérité et d'un acte de justice. Quelle que soit l'issue d'un jugement prononcé par un cadî, le rituel de la confrontation entre le plaignant et l'accusé, ainsi que la reconnaissance collective du crime, permettent aux victimes de se reconstruire. Pour les crimes collectifs ou engageants une dimension sociale, la décision ainsi que les arguments avancés par le cadî sont même rendues publics (notamment à des fins de jurisprudences). Sur cette base, il s'avère que l'approche par le pardon générique, c'est à dire sans véritable reconnaissance des faits, n'appartient pas au registre de la justice islamique. Par ailleurs, toute conciliation par la voie consensuelle n'est acceptable que dans les limites du cadre de la « Chari'a ». Autrement dit, dès lors qu'elle est susceptible de conduire au désordre, à l'injustice, ou à la révolte, cette conciliation est jugée inacceptable.
- 3. Le dialogue doit être envisagé comme un moyen et non une fin.** La situation sécuritaire à laquelle le gouvernement et les mouvements armés sont aujourd'hui confrontée, appelle à renforcer voire revisiter les modalités de ce dialogue de paix. Trois facteurs devraient être pris en compte dans le cadre de la conduite d'un processus de dialogue. Les divergences d'interprétations ne peuvent trouver d'issues tant que le dialogue politique est interrompu ou considéré comme obsolète. Un processus continu et non un objectif final à l'inverse du concept largement partagé de l'impérieuse nécessité de dialoguer, un apport novateur à la dialectique sahélienne.

# Introduction

Au Mali, l'année 2012 marqua le début d'un conflit multidimensionnel avec le déclenchement d'une rébellion armée dans le nord du pays, l'arrêt du processus démocratique à la suite du coup d'État qui a renversé le président Amadou Toumani Touré et l'occupation des 3/4 de son territoire par des groupes extrémistes violents.

Après l'intervention militaire franco-africaine pour chasser les groupes djihadistes, notamment Ansar Dine, le Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO) ainsi Al Qaeda au Maghreb islamique (AQMI), un accord préliminaire à l'élection présidentielle et aux pourparlers inclusifs de paix a été signé à Ouagadougou, le 18 janvier 2013, entre le gouvernement malien et les groupes armés indépendantistes (Mouvement national de libération de l'Azawad, Haut conseil pour l'unicité de l'Azawad). Malgré le déploiement de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilité au Mali (Minusma) et la signature de l'Accord pour la paix et la réconciliation, issu du processus d'Alger (mai-juin 2015), la crise s'est propagée au reste du pays, notamment dans les régions du Centre.

Dès 2012, la partie nord (Douentza) de la région de Mopti est occupée par le MUJAO et le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA). Pendant cette occupation, les pasteurs Seedoobe se sont alliés aux djihadistes pour se protéger d'une part, et d'autre part avoir accès à une justice dont les décisions, selon les reproches formulés à l'égard de la justice classique par les populations locales, ne sont pas pécuniairement motivées. Ces reproches, liés à une gouvernance souvent jugée partielle et loin de l'idéal étatique de bien commun, ont été déterminants dans le ralliement de communautés pastorales à ces groupes armés.

La montée de l'insécurité dans la région a entraîné le retrait d'une partie de l'administration, la fermeture des écoles et de certains services sociaux. Mais certaines attaques impliquent aussi des règlements de compte entre des familles locales. La situation sécuritaire dans les régions de Ségou et de Mopti ne cesse de se détériorer depuis 2015 et le début d'une spirale de conflits locaux sans précédent. En plus de l'intensification des conflits locaux, la criminalité organisée, l'activité des groupes armés extrémistes y ont considérablement prospéré. Ces facteurs ont contribué à l'essor de milices, parfois autoproclamées d'autodéfense, souvent constituées sur des bases communautaires.

La présente analyse sur les accords locaux de sécurité dans le Centre du Mali est le produit d'un processus de consultation mené dans une démarche participative. Elle s'appuie sur une approche multidimensionnelle et repose sur des entretiens semi-structurés avec des membres de la communauté (femmes,

jeunes, acteurs éducatifs, leaders religieux, sages, acteurs politiques), menées au cours de l'année 2022, dans les régions de Mopti, de Ségou, de Bandiagara et de Douentza. Elle s'appuie également sur les résultats de conférences, de conversations citoyennes, des ateliers techniques et des entretiens restreints qui ont contribué, d'une manière ou d'une autre, à la collecte d'informations à cet effet.

Le point de départ de ce travail a été la tenue de l'atelier technique sur la problématique du dialogue avec les groupes armés les 08 et 09 septembre 2022 pour se mettre véritablement dans la production de cette note. En prélude à cet atelier, la conférence régionale organisée par l'OCGS à Ouagadougou les 21 et 22 juillet 2022 a servi également de cadre de collecte d'informations sur les types d'accords conclus au Mali, au Burkina Faso et au Niger dans un contexte commun de crise sécuritaire. Tout ceci a été utile dans l'orientation des réflexions qui nous amènent aujourd'hui à consacrer ces pages spécialement aux régions du Centre du Mali.

L'équipe de travail constituée afin de produire la présente analyse a mis en exergue trois sujets : les conflits, les groupes armés et les accords locaux de sécurité. Chacun de ces sujets a fait l'objet d'examen et de cartographie par cercle. Un travail d'approfondissement de l'analyse des dynamiques a été par la suite engagé à travers des entretiens dans les communes qui composent les sept (07) cercles de Ségou et les huit (08) cercles de Mopti, selon l'ancien découpage administratif. La rédaction a donc opté pour la présentation des contenus par cercle tout en conservant la richesse des informations spécifiques à certaines communes et/ou villages. En plus de ce travail d'équipe, il a été procédé à la triangulation des informations à travers des entretiens semi-directifs téléphoniques auprès d'autres informateurs qualifiés résidents dans les régions de l'étude.

Par ailleurs, le concept « djihadiste » est souvent utilisé dans ce document dans un sens assimilable au concept « terroriste ». Ce choix tient plus compte du vocabulaire des témoins à qui l'on souhaite être fidèle dans ce document tout en gardant l'anonymat sur leurs identités.

## Limites de l'analyse

La situation sécuritaire, le positionnement des acteurs et la dynamique des accords locaux de sécurité au Centre du Mali sont extrêmement volatiles, difficiles à circonscrire à travers un schéma statique. Chaque mois, voire chaque jour, un fait nouveau surgit quelque part. C'est dire combien il est délicat de procéder à la description cartographiée de certaines situations dans cette partie du pays tout comme dans la partie nord. Une autre limite d'un tel exercice, qui n'est pas des moindres, c'est aussi et surtout la justesse dans l'expression des faits avec une charge émotionnelle qui puisse être proportionnelle aux ressentiments des populations qui les vivent au quotidien. Enfin, l'étendue de la zone étudiée dans le cadre de la présente analyse, le temps imparti à sa rédaction et l'impossibilité d'être exhaustifs pour les raisons évoquées précédemment, n'ont permis aux auteurs de produire un travail valable à un temps donné, et qui n'a pas d'ambition de long-terme

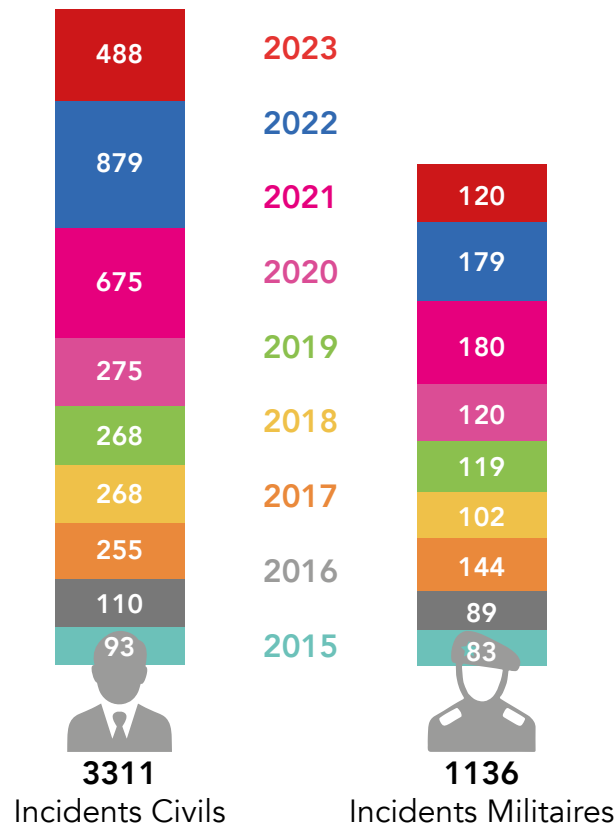
Par ailleurs, à propos de la notion de « Centre du Mali », il est important de préciser que cela ne repose pas sur une réalité géographique ou même sociologique dans le pays. Le concept est évolutif et depuis le début du conflit en 2012, notamment avec l'inclusion ces dernières années de la région de Ségou dans le Centre imaginé à Bamako au fil des attaques grandissantes qui y prennent place.

## Aperçu analytique du contexte sécuritaire

L'intensification de la violence qu'on observe au Mali de façon graduelle et diffuse dans le pays depuis 2012 a des conséquences sur la cohésion sociale et sur le plan humanitaire. Dans le Centre du Mali particulièrement, l'insécurité croissante ne fait qu'accroître des vulnérabilités bien ancrées dans certaines localités. Cette propagation des menaces sécuritaires complique les opérations de stabilisation, avec des conséquences durables sur la gouvernance et l'accès aux services sociaux. En outre, le paradigme de la lutte contre le terrorisme entraîne de plus en plus des divisions au sein et entre les communautés. Certaines d'entre elles sont alignées derrière les forces nationales et étrangères, alors que d'autres perçoivent les campagnes militaires comme une complicité des forces armées nationales et étrangères avec des communautés antagonistes contre elles.



## Graphique N°1 : évolution des incidents sécuritaires depuis 2012



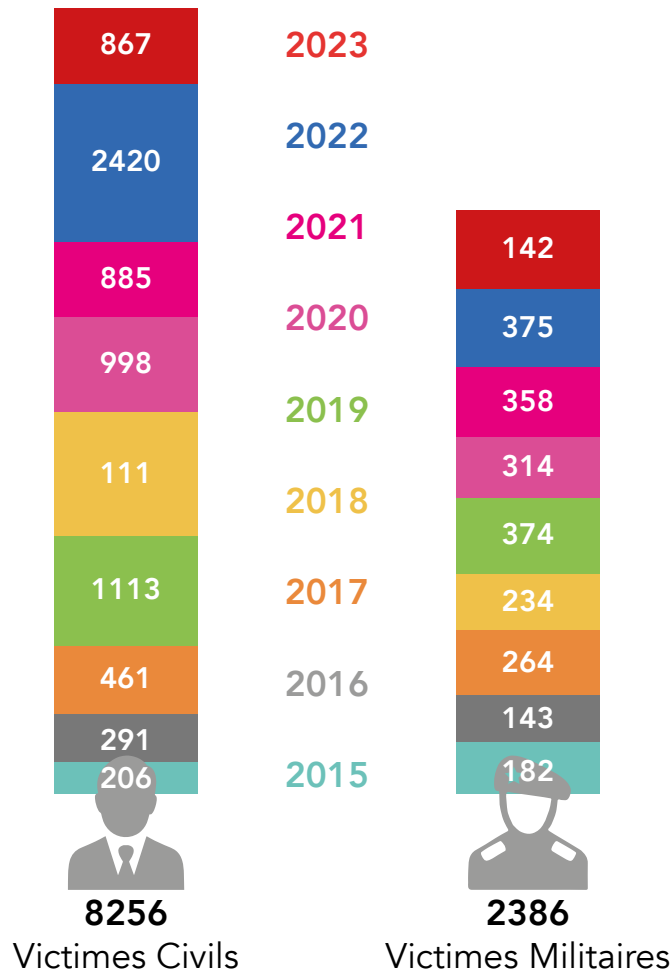
Ces conflits dans le centre du pays ont des racines lointaines et complexes. Avant d'être un problème de frontières territoriales et d'autodétermination, il s'agit d'abord d'un problème identitaire et de cohabitation entre les communautés. D'un côté, la logique d'une société traditionnelle caractérisée par des particularismes où les loyautés s'expriment au-delà des frontières et où les communautés s'identifient à travers les sentiments éthiques ou claniques, et de l'autre côté, la logique de l'État moderne caractérisée par son souci d'unicité.

En dépit de leur grande diversité, les organisations sociales des communautés du Nord et du Centre Mali présentent de fortes similitudes : système de castes, forte hiérarchisation, autorité de la chefferie reposant sur l'islam. Mais ces similitudes, au lieu de favoriser leur cohésion sociale et politique, sont au contraire à l'origine de nombreuses tensions et conflits internes et des rivalités séculaires.

C'est sur ce fond de crise identitaire que ce sont dessinés les faits et causes de la crise malienne. La pauvreté, le chômage, les inégalités socio-économiques et l'incapacité de l'État à maintenir une présence sur toute l'étendue du territoire et à investir significativement dans les infrastructures dans certaines régions, ont achevé l'exclusion des populations locales et renforcé cette crise identitaire, favorisant de ce fait la montée des mouvements islamiques, tant non-violents

que violents. De fait, les groupes djihadistes qui ont étendu leur influence dans les régions du nord du Mali ont pu profiter de ce terreau fertile d'une jeunesse désœuvrée et marginalisée par l'État central.

## Graphique N° 2 : nombre des victimes de l'insécurité depuis 2012



Afin de faire face à la montée de l'insécurité dans le pays, notamment la menace d'une descente des groupes extrémistes violents vers le sud du pays, une réponse militaire à l'échelle internationale portée dans un cadre franco-africain a été déployée. Elle s'est matérialisée, d'une part à travers l'opération Serval, lancée en janvier 2013 et d'autre part par l'entrée des troupes tchadiennes de la Mission de soutien de l'Union africaine (MISMA). La présence militaire, notamment française s'est finalement transformée dans le cadre de l'opération Barkhane en une opération extérieure militaire française élargie dans toute la région du Sahel. La réponse franco-africaine avait donc été envisagée dans le cadre d'une réponse militaire extérieure pour appuyer les forces armées maliennes dans la reconquête du territoire dont une partie avait été occupée par une confluence

de groupes armés terroristes et indépendantistes. Ainsi, la France intervenait-elle à travers « Serval » et l'Union africaine à travers les troupes tchadiennes dans le cadre d'abord

Au cours du deuxième semestre 2013, la MISMA est ensuite remplacée par la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), à travers la résolution 2100, le 25 avril 2013. Une opération de maintien de la paix des Nations unies au Mali qui intervient pour la stabilisation du pays tout en engageant le Mali à nouer un dialogue politique en vue d'élections et à mener des négociations « crédibles » avec les groupes du nord-Mali.

Parallèlement, les opérations militaires menées au cours des dernières années dans le cadre de la lutte contre le terrorisme se sont intensifiées progressivement à partir de 2015. Ces opérations ont également donné lieu à des centaines d'arrestations (près de 2.000, selon les informations officielles). A partir de 2021, après le départ de Barkhane du Mali, les forces armées maliennes appuyées par des « instructeurs russes » ont également intensifié leur action notamment dans le centre du pays. Présentées comme « la montée en puissance des forces armées », pour les légitimer auprès des populations, des opérations musclées ont conduit à l'arrestation de plusieurs présumés terroristes. Mais elles ont été aussi accompagnées d'un sentiment d'abus, d'arrestations arbitraires et de violence. Chaque abus et manquement au respect des libertés et de la vie des populations civiles accroît le sentiment d'injustice et affaiblit la marche vers la paix.

## Les dynamiques importantes qui sous-tendent la signature de certains accords locaux

L'absence ou le retrait de l'État dans certaines localités en proie à l'invasion des « djihadistes » a engendré chez la plupart des populations concernées, le réflexe de créer des groupes d'autodéfense. Parallèlement, les attaques asymétriques des groupes extrémistes ont fortement complexifié les dynamiques du conflit au centre du Mali avec des impacts directs sur les populations civiles, qui sont atteintes directement ou indirectement. Ainsi, la crainte pour les populations civiles d'être prises en tenaille d'une part entre les opérations militaires des forces armées maliennes et la pression des groupes extrémistes violents a généré un sentiment d'insécurité continu, qui prend plusieurs formes. Une atmosphère de suspicion générale s'est installée, avec son lot de spéculation et de peur contribuant à un dangereux repli sur soi identitaire. Cet appel au ralliement entraîne et la création de nouveaux rapports de force qui génèrent des abus

et des violences, adossées à des stigmatisations d'ordre communautaire ainsi qu'à des règlements de compte sur fond de rivalités anciennes (pour l'accès aux ressources pastorales ou agricoles par exemple), sous prétexte de lutte contre les « djihadistes ».

Finalement, les groupes d'autodéfense n'ont pas pu venir à bout de l'insécurité. A contrario, certains groupes d'autodéfense se sont révélés improductifs et menaçants pour les populations locales, souvent au même titre que les « djihadistes ». Après une phase d'implantation de groupes d'autodéfense et de milice, les populations se sont finalement résolues à un processus de négociation et de dialogues avec les « djihadistes ». Prises en otage entre les opérations sécuritaires menées dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, les sentiments d'abus des groupes d'autodéfense, et la pression des groupes armés extrémistes violents, les populations de plus en plus concluent des « pactes de survie » avec les maîtres du lieu.

Les accords issus de ces processus de dialogue et de négociation, qu'ils soient formels ou non, obtenus par les populations au niveau local ont permis de réduire la violence dans certains cas. En janvier 2021, plus d'une dizaine de communes du cercle de Koro, région de Mopti, ont signé trois accords pour tenter de ramener la stabilité dans cette partie du pays qui est depuis 2018 le foyer de violences intercommunautaires. La signature de ces accords s'est faite avec le soutien d'une organisation non-gouvernementale. Les signataires se sont engagés à sensibiliser les membres de leurs communautés « vers la paix en pardonnant tous les actes passés et en diffusant le message d'unité et de guérison », selon le communiqué. Des accords similaires avaient été signés en 2018, mais sans succès.

Dans des zones où de tels accords ont été signés, les groupes extrémistes violents exigent le port du voile aux femmes et interdisent leurs travaux champêtres. Quant aux hommes, ils leur demandent « de raccourcir leur pantalon et de porter la barbe ». Par exemple, on observe une certaine absence d'école, d'autorités locales, d'humanitaires, dans la plupart des zones où ces accords ont été signés.

A l'analyse, il ressort que les différents accords que les communautés adoptent au niveau local mettent en évidence un manque de vision ou de profondeur stratégique dans la recherche de solutions aux conflits. D'abord, ces accords posent le problème de la capacité des signataires, les chefs de villages, à influencer le processus de paix sur le terrain. Ensuite, alors qu'ils recueillent l'adhésion de certains groupes extrémistes, le processus n'inclut pas les milices.

En termes de perceptions, une partie de l'opinion citadine malienne pensent que le dialogue serait une forme de capitulation et constitue une menace à certaines de leurs libertés (culte, expression). On pourrait aussi penser que cette partie de la population malienne subit de façon moins directe les conséquences de l'insécurité alors que celles vivant au quotidien l'insécurité exprimaient de la lassitude.

## Tableau : Aperçu des accords locaux de paix dans les régions de Ségou et de Mopti

Localité (cercle)	Type d'accord	Parties signataires	Témoins	Descriptifs
Région de Ségou, Cercle de Macina	Accord verbal / audio	Amadou Kouffa et la Communauté des Chasseurs de Macina et de Djénné	Association Faso Dembé Ton avec rôle de médiateur	Une mission conduite par l'association Faso Dembé Ton en juillet 2019 dans les cercles de Macina et de Djénné était parvenue à obtenir l'accord de principe de paix avec Amadou Kouffa. Pour ce faire, l'association a enregistré des messages audios des chasseurs en langue Bambara qu'elle a transcrit en Arabe et en Français, avec leur autorisation, pour s'en servir de support de plaidoyer auprès d'Amadou Kouffa. En retour, elle a obtenu l'audio d'Amadou Kouffa portant accord de principe de non-agression. Initialement, cet accord contenu dans un audio devait couvrir juste trois (03) mois. Cependant, la promesse de non-agression semble demeurer valable jusqu'aujourd'hui. Le ministère de la réconciliation nationale et la MINUSMA ont été informés du contenu de cet audio au retour de la mission à Bamako.
	Accord écrit	Président de Garbal de Niamana (Boubou Tigal Cissé au nom des éleveurs) Amadou Niozon Coulibaly (représentant les chasseur/cultivateurs)	Premier ministre Boubou Cissé et ministre de la Réconciliation Lassine Bouaré	Courant hivernage 2020, un accord a été signé entre les cultivateurs et les éleveurs du cercle de Macina. Cet accord signé en présence du Premier ministre Boubou Cissé et du ministre de la Réconciliation Lassine BOUARE a été l'objet de polémiques allant jusqu'à compromettre le retour de la délégation ministérielle à Bamako. En effet, avant cet événement, une mission de l'association Faso Dembé Ton (une fédération de plusieurs associations) a déjà obtenu l'accord de principe d'Amadou Kouffa, leader de Katiba Macina, en juillet 2019. Amadou Kouffa s'est dit alors ne pas se reconnaître dans la représentation de Boubou Tigal Cissé comme signataire de l'accord au compte des djihadistes. Les éléments d'Amadou Kouffa ont alors instruit l'association Faso Dembé Ton de faire un vocal pour annoncer le désaccord d'Amadou Kouffa par rapport à ce qui venait d'être fait. Chose qui a été faite et, par la suite, il a fallu des négociations portées par l'Association Faso Dembé Ton pour faciliter le retour de la délégation ministérielle à Bamako.

Région de Ségou, Cercle de, Niono	Accord verbal	Villageois et groupes armés djihadiste	Chefs de village, Imams, représentants des groupes extrémistes violents Mahamane	A partir de la fin d'année 2020, chaque village du cercle de Niono a conclu son accord verbal avec les djihadistes. Certains villages tels que Diabaly et Dogofry n'ont pas signé d'accord avec les djihadistes. Le Village de Songo qui s'est mis ouvertement sur la défensive a été rayé de la carte par les djihadistes.
	Accord verbal	Accord entre cultivateurs et éleveurs	Représentant des cultivateurs et représentant des éleveurs	Des villages du cercle de Niono ont conclu chacun un accord verbal avec des éleveurs. Toutes les localités situées dans la zone rizicole sont concernées. A travers ces accords, des règlements sont établis avec des sanctions à l'appui. Par exemple, en cas de dévastation d'un champ, les dommages et intérêts sont versés par tête de bœufs impliqués une fois que l'évaluation est faite.
	Accord verbal	Chasseurs et djihadistes	Tabital Pula Ku et le Haut conseil islamique	Un accord consacrant la libération de Farabougou a été conclu verbalement entre les chasseurs et les djihadistes, en présence des représentants de l'association Tabital Pula Ku et du Haut conseil islamique. Il s'est agi pour un départ d'une trêve des hostilités pour 4 mois. Après les 4 mois, l'état des lieux devait être fait pour donner suite à l'accord. Cependant, avant le délai de 4 mois, les chasseurs ont violé les clauses de l'accord. Finalement, les djihadistes ont repris Farabougou et renoncé à toute négociation avec les chasseurs. A présent, Farabougou est sous occupation des djihadistes installés dans les forêts aux alentours. Les éléments des FAMA qui se retrouvent à l'entrée de Farabougou sont dans la même situation que les habitants, sous embargo des djihadistes. La médiation entreprise par le Haut conseil islamique et l'association Tabital Pula Ku concerne un bon nombre de localités du cercle de Niono. Au total 14 missions ont été réalisées à cette fin, soit neuf (09) missions effectuées par le Haut conseil islamique, trois (03) missions effectuées par Tabital-Pula Ku et deux (02) missions réalisées par l'organisation communautaire Komani Tanapo.

Région de Mopti, Cercle de Bandiagara	Accord écrits	Villageois et djihadistes	HD	Quelques communes dans le cercle de Bandiagara sont signataires d'accords avec les djihadistes. Timiniiri, Bara Sara, Pignari Bana et Pignari par exemple sont parties prenantes de l'accord signés entre les peulhs et les chasseurs à Soufroulaye.
	Accords écrits unilatéraux	Dana Ambassagou	HD	Sur initiative de HD, des accords unilatéraux ont été signés par des groupes d'autodéfense, notamment Dana Ambassagou de Toloba. Ces accords sont dits unilatéral puisqu'ils visent la pacification des rapports entre les groupes d'autodéfense et les djihadistes mais ces acteurs ne sont pas amenés sur un terrain de discussion. La reprise des attaques djihadistes contre les positions de Dana Ambassagou a amené le chef Toloba à considérer que HD l'a trahi en la matière. Finalement, Dana Ambassagou s'est montrée réfractaire compris contre tout accord signé entre les populations et les groupes extrémistes violents.
Région de Mopti, Cercle de Bankass	Accords écrits	Djihadistes et populations	HD et IMADEL	Sur les 12 communes qui composent le cercle de Bankass, les 10 ont conclu des accords avec les djihadistes. Seules les communes de Kanibonzon et Dialassagou qui sont sous le contrôle de Dana-Ambassagou ne sont pas concernées par ces accords. Généralement, ce sont les chefs de village qui prennent l'initiative d'aller discuter avec des djihadistes. HD et IMADEL sont témoins actifs de plusieurs accords signés (écrits) dans le cercle de Bankass.

Région de Mopti, Cercle de Djenné	Accord écrit	Éleveurs (représentés par Hamady Samba LANDOURE) et chasseurs (représentés par Sinali MAIGA)	Document transmis au ministre de la Réconciliation Lassine Bouaré	Un accord a été signé entre les éleveurs et les agriculteurs de Djenné, tous sédentaires, pendant la montée des eaux qui ont occasionné le déplacement des animaux des zones inondées vers les zones exondées en 2020. L'accord couvre toute la zone inondée du cercle de Djenné. Dans toute la zone de Djenné les dosons ont rendu les armes et ont signé des accords de non-agression avec les djihadistes.
	Accord verbal / audio	Amadou Koufa et la Communauté des Chasseurs de Macina et Djenné	Association Faso Dembé Ton	Une mission conduite par l'association Faso Dembé Ton en juillet 2019 dans les cercles de Macina et de Djenné était parvenue à obtenir l'accord de principe de paix avec Amadou Kouffa. Pour ce faire, l'association a enregistré des messages audio des chasseurs en langue Bambara qu'elle a transcrit en Arabe et en Français, avec leur autorisation, pour s'en servir de support de plaidoyer auprès d'Amadou Kouffa. En retour, elle a obtenu l'audio d'Amadou Kouffa portant accord de principe de non-agression. Initialement, cet accord contenu dans un audio devait couvrir juste trois (03) mois. Cette promesse de non-agression semble demeurer valable jusqu'aujourd'hui. Le ministère de la réconciliation nationale et la MINUSMA ont été informés du contenu de cet audio au retour de la mission à Bamako.
	Accords verbaux	Populations et djihadistes	Chefs de villages et imams + représentant des djihadiste	Tous les villages de la commune de Femay ont signé des accords avec des djihadistes, sauf les villages de Taga (chef-lieu d'arrondissement), de Djorobougou et de Dôrobougou. C'est aussi le cas des villages de la commune de Derary qui sont tous signataires d'accords avec les djihadistes. Beaucoup de villages dans la Commune de Kouakrou (tels que Soumatogo, Souma Bambara, Djombougou, Gayan, Sira Tinti et Saba) sont également signataires d'accords avec les djihadistes. Dans la commune de Djenné, le village de Koyna figure parmi les exemples de localités signataires d'accords avec les djihadistes. Pour aboutir à des accords avec des djihadistes, certaines démarches ont été entreprises par des chefs de villages auprès des leaders des groupes djihadistes généralement installés dans les brousses aux alentours des villages concernés. Dans certaines localités, les chefs de villages ont dû prendre fuite pour ne pas avoir affaire aux agressions des djihadistes.



Région de Mopti, Cercle de Douentza	Accords verbaux	Populations et djihadistes		Beaucoup de villages dans le cercle de Douentza sont sous occupation des djihadistes. Certains ont donc dû conclure des accords avec des djihadistes mais ces accords sont méconnus du grand public. Par exemple en 2019 un accord verbal a été conclu entre les habitants du village de Yangassadiou (dans la commune de Mondoro) et les djihadistes au QG (Quartier Général) des djihadistes en brousse.
Région de Mopti, Cercle de Koro	Accords verbaux	Populations et djihadistes	Chefs de villages, imams, représentants des djihadistes	Excepté la ville de Koro où se trouvent l'armée nationale et l'administration, les villages du cercle de Koro sont tous signataires d'accords de non-agression avec les djihadistes depuis à partir de 2020. Ces accords ont amené les chasseurs constitués en groupes d'autodéfense à rendre les armes aux djihadistes.
	Accord écrit	Communautés dogon (Souleymane DOUYON, conseiller du Chef de village de Dangaténé, et suivants) et peulh (Mahamoudou Alpha BARRY, chef de village de Yorou et suivants)	Allaye TEME, vice-président Monobem et Nouh DJEME, vice-président RECOTRADE	Le 12 janvier 2021, un accord a été signé à Dangatène entre les communautés peuls et dogons englobant les communes de Bondo, de Dioungani et de Koro. Cet accord signé par huit personnes du côté des dogon et six personnes du côté des peuls a été co-facilité dès septembre 2020 par HD (Centre pour le Dialogue Humanitaire) et l'association Monobème (qui regroupe toutes les communautés des communes concernées par l'accord).
Région de Mopti, Cercle de Mopti	Accord écrit	Communauté Peulh (représentée par Hamane Labbo DIOUM et Aaly BOLLY) et chasseurs (représentés par leur président Yacouba TANGARA et Daouda DEMBELE)	HD ; Sambourou Boukry DIALLO (témoin des peuls) ; Benké KONATE dit Kéké Binké (témoin des chasseurs) ; Maire de Sio ;	Dans le cercle de Mopti (communes de Sio et de Socoura) avec extension sur les cercles de Djenné (commune de Falaka) et de Bandiagara (communes de Pignari Bana, Pignari, Bara Sara, et Timiniiri), les peuls et les chasseurs ont signé un accord avec l'appui de HD. Cet accord signé en janvier 2020 à Soufroulaye comporte 13 articles. Après la signature de cet accord, les chasseurs ont initié et organisé une grande rencontre à Somadougou sous le parrainage du député Habib SOFARA et avec la participation effective des villages environnants. Le but de la rencontre consiste à disséminer l'accord et de mettre davantage les peulhs en confiance. Une autre grande rencontre du genre a eu lieu à Soufroulaye pour les mêmes finalités. Des chasseurs dogon et bambara de Somadougou se proclamant appartenir à Dana Ambassagou se sont désolidarisés de l'accord de Soufroulaye. Ils ne sont pas pour un quelconque accord entre les chasseurs et les djihadistes.

Région de Mopti, Cercle de Tenenkou	Accord verbal / audio	Amadou Kouffa et la Communauté des Chasseur de Macina et Djénne	Association Faso Dembé Ton	Les effets de l'accord de principe de non-agression obtenu d'Amadou Kouffa par l'Association Faso Dembé Ton en 2019 au cours d'une mission à Macina et à Djénne couvre également le cercle de Tenenkou où l'on rencontre des groupes djihadistes affiliés à Amadou Kouffa. A Tenenkou, les populations se disent être en paix avec les djihadistes parce qu'il n'y a pas de chasseurs dansos chez elles et l'administration s'est repliée ailleurs. Les djihadistes installés dans ce cercle sont les seuls maitres des lieux et ne mènent pas d'offensives contre les populations.
	Accord écrit	Populations et djihadistes	HD, Djihadistes ayant donné l'ordre aux populations de signer l'accord entre elles	La communauté Peule et la communauté bozo qui cohabitent à Toguéré Coumbé dans le cercle de Tenenkou ont été amenées, sur ordre des djihadistes et avec l'accompagnement de HD, à signer un accord pour la cohabitation pacifique entre elle. Entre les deux communautés, il n'y a pas de problème communautaire en tant que tel mais il y a surtout l'adhésion de certains membres de ces communautés aux groupes djihadistes qui met en mal la quiétude intercommunautaire. Par ailleurs, il faut rappeler qu'en 2020, Diafarabé et Toguéré Coumbé étaient assiégés par les djihadistes comme c'est le cas de Farabougou et Marebougou. Les habitants de Toguéré Coumbé ont dû solliciter l'intervention de l'association Faso Dembé Ton pour obtenir un accord de levée de siège auprès d'Amadou Kouffa. Cela a été effectif à la veille de la fête de Ramadan de 2020.

Ce tableau met en évidence quelques éléments de réflexion qui méritent une attention particulière notamment dans une dynamique d'élaboration de réponses adaptées à la nature des menaces.

D'abord, on observe des différences dans les dynamiques qui prévalent dans la conclusion des accords entre populations et les groupes extrémistes violents.

Suivant les localités et leur ancrage (présence forte ou non), les groupes extrémistes n'ont pas les mêmes approches en termes de négociation avec les communautés. A titre d'exemple, la cartographie révèle que les cercles de Baraoueli, de Bla, de San, de Ségou, de Tominian et de Youwarou ne sont pas concernés par les accords locaux. Exception faite par rapport au cercle de Youwarou, les autres cercles sont ceux dans lesquels les situations sécuritaires sont relativement meilleures. Le cas de Youwarou trouve plus son explication dans le fait qu'il n'y a pas de forces opposées dans ce cercle. A l'absence des

groupes d'autodéfense, les groupes extrémistes violents sont quasiment les populations leur font allégeance.

Ensuite, les accords conclus entre les populations et les groupes extrémistes violents, entre communautés, entre les groupes « djihadistes » et les groupes d'autodéfense/milices, qu'ils soient écrits ou verbaux, visent généralement à garantir la survie des populations. Généralement, quatre (04) conditions sont fixées par les djihadistes dans les accords conclus avec les populations et avec les groupes d'autodéfense :

- › Obligation pour les légitimités locales de faire accepter les djihadistes par les populations et notamment faire taire les résistances, le cas échéant. Ce qui implique également le renoncement aux mécanismes traditionnels de gestion des conflits pour laisser place à la justice des « djihadistes ».
- › Obligation pour les populations de soutenir les djihadistes à travers le renseignement sur les positions, les symboles, les représentations et les représentants de l'État, tout en s'abstenant de fournir des renseignements sur les djihadistes à qui de droit.
- › Obligation pour les populations de se soumettre à la zakat<sup>2</sup> applicable aux récoltes, aux bétails, etc.
- › Acceptation des campagnes de prêche et de recrutement dans les populations par les djihadistes. Certaines recrues sont laissées parmi les populations avec dotation de téléphones pour le renseignement. D'autres servent de bras valides aux fronts.

Enfin, les fondements des accords conclus avec les extrémistes violents ne reposent pas sur les instruments juridiques légaux et beaucoup sont à l'encontre des libertés et droits fondamentaux avec aggravation contre les couches sociales vulnérables (femmes, jeunes, personnes vivant avec handicap). Dans certains cercles, comme Koro, la majorité des villages ont conclu des accords avec les groupes extrémistes. Cela entraîne une sorte de marginalisation des villages non impliqués et expose ces derniers aux risques permanents d'attaques. Dans le même ordre d'idée, il faut aussi noter que, contrairement aux autres communautés, les peulhs n'ont toujours pas accès aux marchés de Bankass.

## Les limites d'une paix négociée au niveau local

Dans un contexte de violence où divers groupes armés extrémistes, les milices, et les groupes d'autodéfense sont devenus des maîtres incontestés dans des territoires sur lesquels l'État n'a pas d'emprise, les populations semblent avoir trouvé le moyen de gérer les situations conjoncturelles dans l'attente de

<sup>2</sup> Dans la tradition musulmane, la Zakât est une aumône que les riches paient volontairement afin de favoriser le partage et la solidarité avec les plus précaires. Dans le cadre des groupes extrémistes c'est devenu un prélèvement obligatoire qu'ils font sur les richesses.

solutions durables à l'insécurité. La majorité des négociations visent à protéger les civils, faciliter le retour des personnes déplacées, lever les blocus imposés par les djihadistes et libérer les checkpoints pour permettre aux populations de se rendre sur leurs terres et sur les marchés.

Depuis 2019 les groupes extrémistes violents ont réussi à négocier des accords de paix locaux par le biais d'une oppression violente. En plus de ces accords locaux formels, les communautés adhèrent de plus en plus à des arrangements non écrits avec les groupes extrémistes violents afin d'assurer leur survie. Dans certains cas, notamment dans les cercles de Youwarou, au centre du Mali, les groupes extrémistes violents ont ordonné à la population de rompre avec les forces de défenses maliennes et d'accepter la charia. En retour, la population a été autorisée à accéder aux réserves alimentaires et à reprendre ses activités agricoles et de pêche. Dans de nombreux autres cas, les groupes extrémistes violents sont simplement parvenus à retourner les populations locales contre les forces armées en imposant des embargos et en bloquant les mouvements vers et depuis les villages.

Si le gouvernement malien a participé à certaines négociations en envoyant des souvent des émissaires ou en soutenant indirectement le processus, il n'a signé aucun accord. Les dynamiques de dialogues avec les groupes extrémistes sont restées une affaire locale entre populations et groupes extrémistes violent. Par exemple, en octobre 2020, les combattants de la katiba Macina ont assiégé plusieurs villages du cercle de Niono (région de Ségou) et accusé les habitants de collaboration avec le gouvernement. L'armée malienne a tenté sans succès de libérer un de ces villages, Farabougou. Cette situation a ouvert la voie à des négociations entre la katiba Macina et les populations, facilitées par les émissaires du Haut conseil islamique du Mali et soutenues par Bamako. Dans un premier temps, les deux camps ont exprimé des demandes qui semblaient irréconciliables. Pourtant, après plusieurs mois de négociations, en mars 2021, les représentants des deux parties ont accepté un cessez-le-feu interrompant un siège de six mois. Les combats ont repris en septembre, chaque camp accusant l'autre de ne pas respecter les termes de l'accord.

Dans le cadre du renforcement de la cohésion sociale, la Minusma a également soutenu des processus de dialogue entre les communautés locales qui ont conduit à la signature d'accords locaux, notamment entre les communautés d'Ogossogou, Bankass et Dimmbal (cercle de Bankass) à Sirifila Boundy à Mariko (cercle de Niono, dans la région de Ségou et à Petaka et Koubewel Koundia (cercle de Douentza). Jusqu'à 20 % des participants étaient des femmes.

Si les accords locaux assurent une stabilité à court terme, il est essentiel que le processus ainsi que les dynamiques dans lesquels ces pourparlers interviennent soient prises en compte dans la stratégie de stabilisation des régions du centre. Adopté en août 2022, le document de la stratégie de stabilisation des régions du centre couvre les régions de Ségou, San, Mopti, Douentza et Bandiagara.

C'est une stratégie qui s'articule autour de quatre axes majeurs comme le rétablissement de la paix, de la sécurité et de la cohésion sociale ; l'amélioration de la gouvernance et le renforcement de la justice ; la gestion des questions humanitaires et le relèvement économique ; la communication et la coordination des interventions.

La mise en œuvre effective aidera considérablement à rétablir la présence de l'État, à renforcer la protection des mécanismes civils et à fournir des services sociaux de base à la population. Le cadre politique, chargé de la mise en œuvre de la stratégie pourrait commencer par identifier les accords de paix locaux déjà établis, sur base d'un dialogue participatif avec les représentants des familles et des communautés, les autorités religieuses et coutumières et les experts locaux en médiation des conflits.

Dans le centre du pays, particulièrement dans les localités situées dans le « plateau dogon », la conclusion d'accords locaux par certaines communautés et leur rejet par d'autres contribuent à créer un repli sur soi. Dans certaines localités, comme à Bandiagara, de très fortes réticences et craintes se sont exprimées face à la conclusion d'accords. Ces réticences sont pour la plupart nourries d'amalgames, de méfiance et de stigmatisations. Le fait est que de nombreuses communautés, principalement à Koro et à Bankass, voient dans ces accords une possibilité de se reconstruire en se protégeant. Dans la plupart des cas que nous avons interrogés, les violences et les pillages répétés ont grandement fragilisé la volonté du vivre ensemble. Pour les populations, le refus d'être confronté à de nouvelles exactions et à l'exil, anime ces logiques d'accords.

L'enjeu de ces bouleversements à moyen et long terme est considérable. Dans cette logique, le vivre ensemble ne s'entend plus comme le socle de partage des ressources, ou comme un gage de sécurité et de préservation mutuelle, mais plus comme la volonté d'une cohabitation lointaine, la remise en cause des interdépendances sociales et communautaires. Ces régions, et particulièrement la vallée du fleuve, ont pourtant toujours fonctionné sur ces principes de complémentarité, économique et sociale. On le constate à quasi tous les niveaux l'interface, qu'il soit politique, économique ou social.

Les conclusions des présents travaux mettent principalement en lumière la complexité du paysage sécuritaire au centre du Mali. La diversité des faits et des acteurs ainsi que les subtilités conflictuelles qui caractérisent les interactions aux échelles individuelles et communautaires traduisent la teneur des défis à surmonter pour ramener la paix et faire prévaloir l'autorité de l'État.

# Ce qui importe dans les dynamiques actuelles

La lutte contre le terrorisme, telle qu'elle est déployée, ne laisse que peu de place au dialogue pour la paix et la stabilité. Pourtant, depuis 2020, les cessez-le-feu locaux ont diminué la violence à l'encontre des civils, en particulier au centre du Mali, où les attaques contre les villageois ont baissé de manière significative dans certaines zones depuis le mois de juin 2020. Alors que des initiatives de dialogue entre communautés ont précédemment échoué, notamment parce que les médiateurs en ont exclu les djihadistes, les récents accords ont fonctionné dans une certaine mesure, en partie en raison de leur participation.

Cependant, ces initiatives sont insuffisantes à de nombreux égards. Après toutes ces années de campagnes militaires, sous différentes formes, dans la région, il est nécessaire d'ouvrir de nouvelles possibilités, y compris celle de la discussion avec certains acteurs issus des communautés et porteurs de revendications plus politiques qu'idéologiques.

Au niveau local, certains accords n'ont fait baisser la violence que temporairement. Par exemple, les affrontements entre les groupes d'autodéfense donso et les groupes extrémistes violents ont repris quelques mois après la signature de l'accord de Niono. Les groupes extrémistes violents se sont souvent servi des cessez-le-feu pour asseoir leur autorité. Ils affirment habituellement que leur « combat » vise uniquement l'État et que les civils qui ne collaborent pas avec le gouvernement sont épargnés. Dans les faits, les groupes extrémistes ont fait plus de victimes civiles que de militaires ou d'autres représentants de l'État, principalement lors d'affrontements entre communautés dans le centre du Mali.

Dans le contexte sécuritaire malien actuel, la réponse militaire qui connaît une intensification doit pourtant intégrer des réponses politiques afin de prendre en charge les besoins des populations. La présence de l'armée dans les différentes zones ne doit pas être une question de symbole, mais un véritable engagement en faveur de la protection des citoyens. En outre, l'atteinte des objectifs de pacification du centre du Mali passe nécessairement par des réformes structurelles ambitieuses. La réforme du secteur de la sécurité devrait être abordée dans une perspective globale de refondation de la gouvernance étatique. En réalité, il est question de mettre en place une gouvernance cohérente des affaires publiques et des institutions basée sur l'inclusivité des différentes catégories d'acteurs locaux et nationaux afin d'avoir un équilibre social et une participation collective à la vie de la nation pour atténuer les conflits et assurer la mise en œuvre efficiente de la réforme.

Enfin, plus qu'une remise en cause des assises politiques traditionnelles, les

violences dans certaines localités de la région appelle plus d'engagement de l'État sur les vrais problèmes locaux. Le dialogue, s'il est intégré dans un processus étatique comme la stratégie de sécurisation du centre, doit se faire au plus près des populations concernées, afin d'éviter toute instrumentalisation ou récupération partisane. Mais dans tous les cas, les partenaires bilatéraux et multilatéraux du pays, devraient être dans une logique d'accompagnement des autorités maliennes sur cette question, en les appuyant dans différents domaines qui pourraient aider à renforcer l'offre du dialogue. Il s'agit autant de la problématique de la gouvernance, en particulier locale, que du développement dans des zones qui ont pendant longtemps été délaissées. Ce faisant, il est important d'éviter les approches biaisées en fondant l'engagement sur une compréhension approfondie et spécifique du contexte, des pratiques politiques sociales et des croyances culturelles et religieuses.

La résonance des conflits est parvenue à prendre figure et à s'imposer comme une véritable identité des régions du centre du pays. Ce sont des conflits fonciers, conflits éleveurs – agriculteurs, conflits intercommunautaires, conflits intracommunautaires, menaces et attaques djihadistes, entre autres. L'analyse des acteurs qui animent les conflits au centre du Mali rend compte des changements brutaux dans les interactions à bien d'égard. Certains belligérants d'aujourd'hui sont membres des communautés qui vécurent paisiblement. L'affaiblissement des mécanismes traditionnels de gestion de conflit laisse champ libre au durcissement de position et à la rupture de dialogue entre acteurs stratégiques. La dislocation des socles du vivre ensemble consécutive à ce choc socioculturel ouvre ainsi la brèche à des manifestations violentes de conflits intra et intercommunautaire. Le caractère violent des conflits doit aussi et surtout toute sa nouveauté aux moyens utilisés par les acteurs. Groupes extrémistes violents, groupes d'autodéfense et réseaux criminels transnationaux se partagent des alliés et des territoires d'influence. Distincts les uns des autres à travers des modes opératoires et des revendications, ces acteurs ont souvent des liens opérationnels.

Par ailleurs, la perspective d'aller à une paix négociée dans les régions de Ségou et de Mopti, doit aussi s'étendre à d'autres localités comme Sikasso, Diéma, etc.

Les leçons et enseignements ainsi que les acteurs clés ayant joué un rôle, peuvent être utiles à intégrer dans cette dynamique. Du côté des donsos, par exemple, il y a des acteurs influents tels que Goudiangoulé et Youssouf Toloba qu'il faut savoir aussi prendre avec délicatesse dans une telle aventure. A Bandiagara, à Koro, à Bankass et à Douentza, il y a des acteurs importants à l'exemple de l'association « Ensemble pour le Mali » qui a une bonne notoriété dans ces espaces. Les membres de cette association sont majoritairement natifs de Koro, de Bandiagara, de Bankass et de Douentza. On a également l'association Noumou Ton (association des forgerons, y compris des fabricants d'armes artisanales) dirigée par le président Benké KONATE, natif du village de

Kéké situé dans le cercle de Djenné dont l'autorité couvre les régions de Ségou et Mopti (Badiagara, Bankass, Douentza). A cette liste, il faut aussi et surtout intégrer l'Association Faso Dembé Ton qui dispose des contacts stratégiques sur le terrain en plus de continuer à mériter l'attention d'Amadou Kouffa.

Par ailleurs, il semble opportun de rappeler que les pouvoirs publics maliens ont pris l'initiative de conduire des processus de dialogue avec certains groupes armés à travers un schéma directeur sur la réconciliation adopté en 2021. Ledit schéma directeur assorti de la stratégie nationale de la réconciliation prévoit d'importantes initiatives, y compris le dialogue avec les groupes extrémistes violents maliens. C'est une initiative qui entend contribuer à la réconciliation nationale en partant d'un dialogue systématique et coordonné, qui tient compte des problématiques spécifiques à chacune des régions du pays. Au cours de sa conception, l'initiative visait uniquement les régions du nord du pays, mais a fini par être réajusté pour prendre en compte toute l'étendue du territoire national de façon intégrée et holistique. Il s'agit ainsi, de concilier la dimension globale et l'impératif de prendre en compte les spécificités socio-politiques des différentes localités. Selon des acteurs institutionnels rencontrés au cours de l'étude, le document de projet révisé a été soumis aux autorités du Mali en 2021. Un proche de Iyad Ag Gali est impliqué dans le processus d'élaboration, de discussion avec les autorités et de recherche de financement pour la mise en œuvre dudit projet.

La lutte contre le terrorisme, telle qu'elle est déployée, ne laisse que peu de place au dialogue pour la paix et la stabilité. Pourtant, depuis 2020, les cessez-le-feu locaux ont diminué la violence à l'encontre des civils, en particulier au centre du Mali, où les attaques contre les villageois ont baissé de manière significative dans certaines zones depuis le mois de juin 2020. Alors que des initiatives de dialogue entre communautés ont précédemment échoué, notamment parce que les médiateurs en ont exclu les djihadistes, les récents accords ont fonctionné dans une certaine mesure, en partie en raison de leur participation.

Cependant, ces initiatives sont insuffisantes à de nombreux égards. Après toutes ces années de campagnes militaires, sous différentes formes, dans la région, il est nécessaire d'ouvrir de nouvelles possibilités, y compris celle de la discussion avec certains acteurs issus des communautés et porteurs de revendications plus politiques qu'idéologiques.

Au niveau local, certains accords n'ont fait baisser la violence que temporairement. Par exemple, les affrontements entre les groupes d'autodéfense donso et les groupes extrémistes violents ont repris quelques mois après la signature de l'accord de Niono. Les groupes extrémistes violents se sont souvent servi des cessez-le-feu pour asseoir leur autorité. Ils affirment habituellement que leur « combat » vise uniquement l'État et que les civils qui ne collaborent pas avec le gouvernement sont épargnés. Dans les faits, les groupes extrémistes ont fait plus de victimes civiles que de militaires ou d'autres représentants de l'État,



principalement lors d'affrontements entre communautés dans le centre du Mali.

Dans le contexte sécuritaire malien actuel, la réponse militaire qui connaît une intensification doit pourtant intégrer des réponses politiques afin de prendre en charge les besoins des populations. La présence de l'armée dans les différentes zones ne doit pas être une question de symbole, mais un véritable engagement en faveur de la protection des citoyens. En outre, l'atteinte des objectifs de pacification du centre du Mali passe nécessairement par des réformes structurelles ambitieuses. La réforme du secteur de la sécurité devrait être abordée dans une perspective globale de refondation de la gouvernance étatique. En réalité, il est question de mettre en place une gouvernance cohérente des affaires publiques et des institutions basée sur l'inclusivité des différentes catégories d'acteurs locaux et nationaux afin d'avoir un équilibre social et une participation collective à la vie de la nation pour atténuer les conflits et assurer la mise en œuvre efficiente de la réforme.

Enfin, plus qu'une remise en cause des assises politiques traditionnelles, les violences dans certaines localités de la région appelle plus d'engagement de l'État sur les vrais problèmes locaux. Le dialogue, s'il est intégré dans un processus étatique comme la stratégie de sécurisation du centre, doit se faire au plus près des populations concernées, afin d'éviter toute instrumentalisation ou récupération partisane. Mais dans tous les cas, les partenaires bilatéraux et multilatéraux du pays, devraient être dans une logique d'accompagnement des autorités maliennes sur cette question, en les appuyant dans différents domaines qui pourraient aider à renforcer l'offre du dialogue. Il s'agit autant de la problématique de la gouvernance, en particulier locale, que du développement dans des zones qui ont pendant longtemps été délaissées. Ce faisant, il est important d'éviter les approches biaisées en fondant l'engagement sur une compréhension approfondie et spécifique du contexte, des pratiques politiques sociales et des croyances culturelles et religieuses.

La résonance des conflits est parvenue à prendre figure et à s'imposer comme une véritable identité des régions du centre du pays. Ce sont des conflits fonciers, conflits éleveurs – agriculteurs, conflits intercommunautaires, conflits intracommunautaires, menaces et attaques djihadistes, entre autres. L'analyse des acteurs qui animent les conflits au centre du Mali rend compte des changements brutaux dans les interactions à bien d'égard. Certains belligérants d'aujourd'hui sont membres des communautés qui vécurent paisiblement. L'affaiblissement des mécanismes traditionnels de gestion de conflit laisse champ libre au durcissement de position et à la rupture de dialogue entre acteurs stratégiques. La dislocation des socles du vivre ensemble consécutive à ce choc socioculturel ouvre ainsi la brèche à des manifestations violentes de conflits intra et intercommunautaire. Le caractère violent des conflits doit aussi et surtout toute sa nouveauté aux moyens utilisés par les acteurs. Groupes extrémistes violents, groupes d'autodéfense et réseaux criminels transnationaux se partagent des alliés et des territoires d'influence. Distincts les uns des autres à travers des modes opératoires et des

revendications, ces acteurs ont souvent des liens opérationnels.

Par ailleurs, la perspective d'aller à une paix négociée dans les régions de Ségou et de Mopti, doit aussi s'étendre à d'autres localités comme Sikasso, Diéma, etc.

Les leçons et enseignements ainsi que les acteurs clés ayant joué un rôle, peuvent être utiles à intégrer dans cette dynamique. Du côté des donsos, par exemple, il y a des acteurs influents tels que Goudiangoulé et Youssouf Toloba qu'il faut savoir aussi prendre avec délicatesse dans une telle aventure. A Bandiagara, à Koro, à Bankass et à Douentza, il y a des acteurs importants à l'exemple de l'association « Ensemble pour le Mali » qui a une bonne notoriété dans ces espaces. Les membres de cette association sont majoritairement natifs de Koro, de Bandiagara, de Bankass et de Douentza. On a également l'association Noumou Ton (association des forgerons, y compris des fabricants d'armes artisanales) dirigée par le président Benké KONATE, natif du village de Kéké situé dans le cercle de Djenné dont l'autorité couvre les régions de Ségou et Mopti (Badiagara, Bankass, Douentza). A cette liste, il faut aussi et surtout intégrer l'Association Faso Dembé Ton qui dispose des contacts stratégiques sur le terrain en plus de continuer à mériter l'attention d'Amadou Kouffa.

Par ailleurs, il semble opportun de rappeler que les pouvoirs publics maliens ont pris l'initiative de conduire des processus de dialogue avec certains groupes armés à travers un schéma directeur sur la réconciliation adopté en 2021. Ledit schéma directeur assorti de la stratégie nationale de la réconciliation prévoit d'importantes initiatives, y compris le dialogue avec les groupes extrémistes violents maliens. C'est une initiative qui entend contribuer à la réconciliation nationale en partant d'un dialogue systématique et coordonné, qui tient compte des problématiques spécifiques à chacune des régions du pays. Au cours de sa conception, l'initiative visait uniquement les régions du nord du pays, mais a fini par être réajusté pour prendre en compte toute l'étendue du territoire national de façon intégrée et holistique. Il s'agit ainsi, de concilier la dimension globale et l'impératif de prendre en compte les spécificités socio-politiques des différentes localités. Selon des acteurs institutionnels rencontrés au cours de l'étude, le document de projet révisé a été soumis aux autorités du Mali en 2021. Un proche de Iyad Ag Gali est impliqué dans le processus d'élaboration, de discussion avec les autorités et de recherche de financement pour la mise en œuvre dudit projet.



Avec l'appui financier du programme Sahel du  
Royaume du Danemark et du Royaume de la Norvège



**AMBASSADE ROYALE  
DU DANEMARK**  
PROGRAMME SAHEL



*Penser et agir ensemble !*



Observatoire Citoyen sur la  
Gouvernance et la Sécurité

Rue 132, Porte 804, Badalabougou SEMA II  
Bamako, Mali

[contact@observatoire-gouvernance.org](mailto:contact@observatoire-gouvernance.org)  
(+223) 44 90 60 19  
[www.observatoire-gouvernance.org](http://www.observatoire-gouvernance.org)

